

„ & qu'ils auront l'égalité avec les docteurs
 „ en médecine. „

On dit que tous les vins étrangers , importés à l'avenir dans les Etats de la Maison d'Autriche , seront soumis à des droits bien forts , qui pourroient aller jusqu'à 60 pour cent. — Lorsque la Porte avoit confirmé les deux Hospodars de Moldavie & de Valachie dans leur dignité , elle s'étoit réservé expressement dans le diplôme qu'elle leur avoit donné , le droit de les déposer au cas qu'il fût porté des plaintes contre eux & d'en mettre d'autres à leur place. Mais les deux ministres impériaux ont fait sur cette clause , une déclaration qui porte. “ Que leurs cours ,
 „ espéroient que la Sublime-Porte seroit attentive à ne plus multiplier , comme ci-
 „ devant , les causes de déposition ; & qu'en
 „ général à chaque vacance desdites dignités ,
 „ elle voudroit bien en donner une con-
 „ noissance amicale aux deux cours : cepen-
 „ dant sans autre vue , que de prendre les ar-
 „ rangemens nécessaires pour que les sujets
 „ des deux cours ne souffrissent pas dans leur
 „ commerce à cette occasion , & qu'on eût
 „ le tems de considérer , si la personne dési-
 „ gnée par la Porte à la dignité d'Hospo-
 „ dar , possédoit des qualités qui pussent lui
 „ mériter la confiance des cours limitrophes
 „ & de leurs sujets. „

Les Juifs de la Pologne autrichienne avoient toujours refusé de paier les taxes qui avoient été mises sur les terres ; leur obstination a été si loin que la régence s'est vu obligée